

**Rapport moral de la Fédération Française Handisport**  
**Saison 2018/2019**  
**par Mai-Anh Ngo, Secrétaire Générale**

Mesdames, Messieurs les président(e)s,  
Mesdames, Messieurs les grands électeurs,  
Madame, Monsieur,  
Chers licenciés,

Je suis vraiment heureuse de vous retrouver après cette période difficile.

J'ai l'honneur comme l'an dernier de vous présenter le rapport moral de la fédération. Je tiens à souligner que le rapport porte sur la saison 2018/2019 qui s'étend du 1<sup>er</sup> septembre 2018 au 30 août 2019. Précision importante au regard du décalage de calendrier subi cette année. Ce rapport, qui est le second que j'écris, a cependant la particularité d'être le dernier de la mandature. En effet, comme vous le savez, les élections auront lieu demain suite à la réorganisation des calendriers pour cause de pandémie et de report des jeux.

Puisqu'il s'agit du dernier rapport de cette paralympiade, tout en me focalisant sur la saison 2018 /2019, il m'a paru opportun de procéder à une sorte de mise en perspective des actions et du travail accompli.

Comme l'an dernier, mon rapport ne prétendra pas être exhaustif. Ce n'est pas possible au regard de la multitude d'actions, d'événements qui jalonnent l'année sportive. Le but est à nouveau de mettre en lumière un certain nombre d'éléments qui apparaissent symboliques de ce que représente aujourd'hui notre belle fédération et de la vision de sa direction. Ceci est un parti pris, assumé et énoncé. Cette posture est d'autant plus justifiée que des intervenants reviendront sur certains points : le médical, les relations internationales, les licences, le CCSSF, le marketing la communication et les bouchons d'amour. De même, les rapports qui vont suivre sur, la trésorerie ou le rapport du DTN compléteront utilement mes propos.

J'ai décidé cette année de rédiger un rapport en partant des différentes ambitions énoncées de notre programme commun Cap 24, qui se sont concrètement transformées en pôles organisationnels : performance, développement, territoires, formation et expertise. Cela m'apparaissait pertinent dans ma volonté de mise en perspective. En ajoutant des parties qui me semblaient impérieuses comme les partenaires ou la Résidence Internationale de Paris. Il y aura donc 7 points pour jaloner mon intervention.

## 1. La performance

C'est le pôle historique et en tout cas le plus visible de la fédération.

S'agissant du pôle performance, il y a beaucoup à dire, mais je ne vais pas trop déflorer le rapport de Christian Février, notre Directeur Technique National. Je me contenterai de souligner quelques très beaux résultats lors des grands événements internationaux. On peut citer par exemple la paire BC3 et son titre de champion d'Europe, fin Août à Séville, qui fût la première équipe à décrocher son ticket pour Tokyo. L'exemple de la boccia permet de mettre en lumière le travail accompli à haut niveau, mais aussi en termes de développement, depuis de nombreuses années. Tout a abouti à ce beau titre et cette belle qualification.

Je tenais à souligner les résultats des Deaflympics d'hiver qui constituent le grand rendez-vous pour nos sportifs sourds. La France revient d'Italie avec 5 médailles (trois d'argent et deux de bronze).

Des résultats remarquables et remarqués sont à mettre au crédit de nombreux autres sportifs notamment en natation, athlétisme, tennis de table, ski. Au total on peut compter 51 médailles sur la saison 2018/2019 hiver, comme été.

Hormis, ces beaux résultats dans les compétitions de référence, il faut souligner que le pôle performance s'est beaucoup transformé et a tenté de nombreuses innovations pour accompagner encore mieux nos sportives et sportifs de haut niveau. Le séminaire de performance organisé régulièrement en est un exemple. Celui-ci permet des échanges réguliers autour du projet de performance pour que la dynamique collective amène des améliorations dans chaque discipline.

Enfin, pour en terminer avec le pôle performance et suivant ma volonté de perspective, mais cette fois-ci vers l'avenir, je tiens à souligner les beaux résultats obtenus lors des jeux européens paralympiques de la jeunesse, qui sont le reflet d'une excellence sportive en devenir. Les prémices de la génération 2024.

## 2. Le développement

Le terme développement mérite d'être défini car c'est un concept plus que polyforme. Tel que conçu dans Cap 24, il exprime la volonté d'augmenter notre nombre de licenciés, de diversifier nos offres de pratique et d'accueillir de nouveaux publics.

Il n'a pas été évident de structurer notre politique sur ce point. Même si depuis toujours le développement a fait partie des préoccupations de l'ensemble des dirigeants et en particulier des

présidents d'honneur André Auberger et Gérard Masson. Il a été nécessaire de concevoir, pour le présent et l'avenir, une politique cohérente, globale et commune à tous les acteurs.

En termes d'augmentation de licences, il convient de se reporter au rapport présenté par Patricia Vignau. Cependant sans reprendre l'ensemble des chiffres, je souhaite souligner l'augmentation sur l'ensemble des indicateurs retenus que ce soit sur le nombre d'affiliations ou le nombre de licences.

Il faut saluer dans une perspective de construction de l'avenir certains accords globaux qui permettent d'augmenter le nombre de licenciés, mais aussi de toucher de nouveaux publics par le biais de propositions innovantes. On peut penser aux conventions signées avec l'APAJ (Association pour Personnes Adultes et Jeunes Handicapés) ou l'ADHAP. Ainsi, les bénéficiaires ADHAP (spécialistes de l'aide à domicile) pourront s'accomplir par une pratique sportive loisir au quotidien comme la boccia et la sarbacane et ainsi, partager un moment d'échange différent avec leurs aides de vie car les structures de cette association sont à présents affiliées à la fédération.

Le développement ne se traduit pas uniquement en nombre de licences ; ce qui est important c'est une dynamique globale et l'instauration de nouveauté ; c'est une recherche de cohérence et d'organisation dans ce domaine. Une illustration peut être donnée par la création en début de saison 2018/2019 d'une sous-commission « Futsal Mal-marchant ». L'objectif de cette démarche est d'une part de poursuivre le développement de la discipline via notamment l'accompagnement dans la structuration des clubs afin d'organiser un championnat et d'autre part d'initier une réflexion autour des classifications.

Cependant, le développement ne doit pas venir au détriment de la qualité. Bien au contraire, à défaut cela équivaldrait à nier nos garanties fédérales et en particulier le respect et l'exigence.

Cette volonté de qualité se perçoit à travers l'évolution de nos labels. Aujourd'hui 146 structures ont été labellisées réparties en 88 sections et 58 clubs. Sur la saison passée, il faut noter que 18 nouveaux clubs et sections qui ont été labellisés et 34 clubs et sections ont été renouvelés. Félicitations aux nouveaux labellisés comme, par exemple : la société nautique de la Haute Seine, Auchandi, ou Laxou athlétisme. Ces chiffres montrent bien la progression de notre maillage et notre volonté d'accueillir dans les meilleures conditions.

Ceci me permettant une transition en douceur, vers la troisième partie de ce rapport consacré au pôle territoires.

### 3. Les territoires

Les territoires sont fondamentaux dans notre mouvement. Ils sont les créateurs, les organisateurs de multiples événements et manifestations qui donnent à cette fédération son dynamisme.

Je me permettrai de citer quelques exemples, je vous prie de m'excuser par avance cependant de ne pas pouvoir citer toutes ces belles manifestations.

Je ne prendrai là aussi que quelques exemples illustrant nos différents domaines d'activité.

D'abord en ce qui concerne les manifestations institutionnelles, que soit encore publiquement et chaleureusement remercié le comité régional des Pays-de-la-Loire pour cette belle organisation des JNH. Merci à Annie et à son équipe. J'en profite pour vous annoncer que l'an prochain nous irons à Poitiers.

Ensuite, en ce qui concerne les événements liés à performance, organisés par nos comités, on peut penser à la finale du championnat de France de cécifoot organisé par le CRIFH. Plus généralement, il faut souligner l'importance de l'engagement des territoires qui reçoivent régulièrement nos équipes de France. Un exemple vient immédiatement à l'esprit : Montrodât, point de rassemblement régulier depuis de nombreuses années en athlétisme ou tennis de table, notamment. Je souhaite aussi mettre en avant les JAP régionaux qui sont des symboles de jeunesse, de proximité, mais aussi d'excellence.

En outre, il faut rappeler l'importance des événements jeunes et notamment les jeux de l'avenir qui furent un franc succès dans la Drôme.

Enfin, il me semble nécessaire de terminer ce point sur les événements par la pratique de sports de nature. Je pense à l'île de Ré tour ou au raid handisport des Savoie.

Cette multiplicité d'événements organisés par nos comités régionaux et départementaux est vraiment une magnifique vitrine pour notre belle fédération. Que tous les acteurs territoriaux soient ici remerciés de leur investissement quotidien.

Si on reprend la démarche de bilan tel que je l'ai exprimé dans les paragraphes précédents, ce qui marque là aussi c'est la structuration des différents éléments au service de nos territoires. Une belle initiative est celle des rassemblements réguliers formation partage d'expériences. D'un point de vue plus pragmatique, des déclinaisons d'outils en région est proposé. 2019 a vu naître les formations communication en régions ou encore les newsletters déclinables. Toujours pour faciliter les organisations et le quotidien des comités, on peut citer le partenariat avec Hello asso et son déploiement.

Le Dispositif de Valorisation Territoriale, qui est mis en place cette saison et qui sera évoqué spécifiquement par Bernard Darrès, constitue à l'évidence le symbole d'un engagement de tous les acteurs autour de priorités communes.

Au-delà de cette volonté d'étendre les services à nos comités régionaux et départementaux, il se développe un véritable esprit de collaboration entre tous les acteurs du mouvement. Cette volonté de co-construction a été institutionnalisée, car même si elle a toujours existé, il a été nécessaire pour la renforcer d'organiser et de systématiser le dialogue. Ceci a pris la forme de rencontres institutionnelles. La présidente a choisi de rencontrer régulièrement les acteurs du mouvement. En Octobre 2019 (et en Février 2020 pour les DOM-TOM), Guislaine Westelynck a rencontré les présidents de région durant deux jours pour s'entretenir avec eux des questions d'actualité, des projets fédéraux ou encore des difficultés existantes sur les territoires. Ainsi, ont été évoqués : le DVT, les pistes d'évolution des activités fédérales, la réforme étatique de la gouvernance sportive ou du système de formation professionnelle. Ce dialogue et cet échange systématisé donne de la cohérence, du sens à notre mouvement, à notre politique fédérale. Ce dialogue s'est d'ailleurs intensifié pendant le confinement démontrant notre force collective.

J'aimerais à présent pouvoir passer au volet formation.

#### **4. La formation**

La formation est centrale pour permettre de réaliser l'ensemble des ambitions que nous avons affichées autour de l'excellence sportive et de l'accès au plus grand nombre. C'est elle qui permet la professionnalisation et le perfectionnement de nos acteurs de terrain, elle est aussi un facilitateur pour permettre un meilleur maillage territorial en quantité et en qualité. Elle est un enjeu d'avenir. Le calendrier des formations de la saison passée est lui aussi bien fourni. Il ne me sera pas possible d'entrer dans les détails, mais là aussi je souhaite mettre certains éléments en lumière. Le développement de l'abécédaire e-learning qui permet de partager un socle commun de connaissances et qui de par sa forme dématérialisée garantit aussi une meilleure diffusion. Là aussi il faut remercier les régions qui en sont le support.

Dans ce secteur aussi d'importantes nouveautés ont vu le jour, en plus des formations disciplinaires habituelles : CQH, moniteur et encadrant, il faut mettre en lumière l'instauration d'un module « handisport santé » en Décembre 2019, la formation multisport mise à jour et organisée par le Val de Marne et l'Occitanie, le retour de la formation « métiers de la forme ».

Ces exemples ont été choisis car ils démontrent aussi le lien avec l'ensemble des autres pôles.

La première formation « sport santé » est d'autant plus symbolique qu'en réalité handisport est sans doute la première fédération qui a mise en œuvre du sport santé car cela fait en réalité partie de notre vocation, mais nous ne l'avons jamais affirmé comme tel et il faut le faire à présent en mettant en avant les spécificités de ce secteur.

Nous sommes une fédération ouverte, l'important c'est la pratique d'une activité physique adaptée pour une personne en situation de handicap. Le fait que des sports soient à présent gérés par des fédérations homologues, ne doit pas changer cet état de fait.

Ce positionnement, cette philosophie, si elle devait être illustrée, pourrait l'être par l'instauration, la saison passée, du CQH Golf en partenariat avec la FFGolf avec 2 sessions à Bordeaux et à Toulouse.

Ce développement vers les fédérations homologues me permet une transition en douceur vers l'expertise.

## **5. L'expertise**

L'expertise est un secteur en plein essor.

Dans ce secteur également, historiquement la fédération a toujours été naturellement positionnée, mais elle n'avait pas formalisé l'ensemble de ses connaissances. Depuis l'apparition de ce pôle avec la rédaction de Cap 24, le processus s'est formalisé. Ceci était d'autant plus important, qu'il fallait rendre visible et concrète l'expérience que nous avons effectivement acquise historiquement.

L'illustration parfaite de la mise sur papier de nos connaissances peut se retrouver dans la médiathèque handisport. Il existe aujourd'hui 2000 documents en ligne relatif à la thématique « sport et handicap » téléchargeables pour les licenciés.

Hormis la médiathèque, il y a beaucoup d'autres éléments qui démontrent la formalisation de l'expertise acquise dans l'ensemble du mouvement. On peut citer les cahiers des experts avec notamment le basket fauteuil et ses réglages, la boccia, le foot fauteuil et le tennis de table.

Il faut aussi parler de la nouvelle collection de la prévention des facteurs de risque dont le premier numéro concernait les blessés médullaires.

En outre, l'an dernier vous avez eu la première version des indices FFH reprenant nos chiffres-clés de la Fédération. Ce type de document contient des données précieuses pour mieux nous connaître et adapter notre offre de pratique, mais aussi pour mieux nous faire connaître.

Le fait de placer les éléments par écrit permet également d'institutionnaliser ce rôle d'accompagnement et d'expert que nous avons toujours eu dans l'intérêt des personnes en situation de handicap.

Toujours avec la même philosophie qui affirme que l'essentiel est que la personne en situation de handicap trouve une activité physique pour s'accomplir, nous avons choisi d'accompagner les partenaires travaillant sur le champ du sport et du handicap. Pour se faire un nouveau modèle de convention a été mis en place avec une architecture type qui s'adapte en fonction des besoins et des discussions avec les fédérations homologues et permet de conserver de la cohérence. L'idée étant d'avoir une politique gagnant-gagnant au profit des deux parties.

Le volet le plus novateur de l'expertise, qui a énormément bougé la saison dernière, concerne le volet recherche. Notre fédération se positionne actuellement comme une fédération très proactive dans ce secteur. Là aussi il y a une véritable structuration avec des groupes de travail qui regroupent les chercheurs dans des domaines particuliers. Les questions sont toujours les questions de terrain et les résultats ont vocation à revenir sur le terrain. Le premier groupe de travail s'est réuni en Novembre 2018, il était relatif au sport fauteuil.

Cet investissement dans la recherche porte ses fruits car beaucoup de projets déposés ont été retenus. Là aussi c'est un signal fort de la pertinence de l'engagement et de l'intérêt de la fédération. Ces travaux de recherche financés concernent pour l'instant la haute performance, mais vont évidemment avoir des répercussions sur toutes les activités qu'elles soient de haute performance ou de loisir. De plus certains transferts de connaissances pourront être envisagés d'un sport à un autre entre le basket et le rugby par exemple.

Cette expertise est donc fondamentale pour le mouvement, mais aussi pour sa visibilité et sa reconnaissance en tant que spécialiste de la question sportive.

J'ai fait le tour des cinq pôles qui structurent aujourd'hui l'action fédérale, cependant je souhaite à présent revenir sur l'aspect des partenariats dans un dernier paragraphe. Sans cela en effet rien n'est possible. La politique fédérale a besoin de ces financements pour mettre en place sur le terrain des actions.

## **6. Partenariats**

Je vais commencer par ce qui m'apparaît indispensable : le premier partenaire de la fédération c'est l'État.

L'État est notre grand financeur, sans entrer dans les détails techniques du budget qui vous sera présenté par notre trésorière générale Léone Delpuech dans quelques minutes, je me contenterai de rappeler que l'État verse à la fédération :

CO 2019 : 3 150 000 €

260 000 € de l'ANS dédiés au haut niveau

CPO 2019 : 830 000 €

Aux côtés de l'État, il faut rappeler également la présence des partenaires officiels qui nous suivent depuis de longue date : EDF, Malakoff Humanis, Société Générale, Renault, FIPHFP. J'ai aussi le plaisir d'annoncer l'arrivée pour cette saison 2019/2020 comme partenaire officiel du Coq Sportif et de Décathlon.

En plus des partenaires officiels, on retrouve les partenaires associés que sont : CCAS, Fondation FDJ, Gerflor, MDS, Bouchons d'amour, ANCV, InnerWheel, Blog Handicap. Là aussi la liste s'étoffe en 2019/2020 avec l'UNCANSS, l'ADHAP, Toshiba, Hags, Wheeliz, Doublet. A noter également l'arrivée de partenariats spécifiques pour nos commissions : Pharmactiv pour la natation, Noalys pour l'athlétisme, la Caisse des Dépôts pour la boccia, Logosilver pour le foot-fauteuil, Verallia pour le rugby et Bastide médical pour le basket.

Il me semblait important de citer l'ensemble des partenaires (en anticipant sur la saison 2019/2020) car sans leur soutien, il ne nous serait pas possible de mettre en œuvre les actions, découlant de la politique fédérale, que j'ai été extrêmement fière de vous présenter dans ce rapport moral.

A noter la diversité des financements qui est due à une évolution de notre politique marketing et du dynamisme du secteur qui dans l'intérêt général agit pour trouver des financements pour nos actions. Au-delà de l'aspect prospectif, il y a un véritable travail de suivi et d'animation des partenariats qui permet à chacun d'être dans une stratégie gagnant-gagnant.

Tous ces développements ont démontré que c'est un ensemble d'acteurs agissant de concert pour le développement de la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap qui permet de faire rayonner notre fédération sur le territoire et à l'étranger qui permet aussi à chacun de s'accomplir au quotidien dans le respect de sa singularité.

Cette « famille » handisport dispose d'une « belle maison », la Résidence Internationale de Paris qui sera le dernier point de mon rapport

## **7. La Résidence Internationale de Paris**

La RIP est dirigée par un conseil d'administration, élu en 2017, constitué de Guislaine Westelynck, Laurent Allard, Bernard Breton, Sylvain Paillette, David Françon, présidé par Bernard



Verneau. Le conseil d'administration s'est enrichi en 2018 de l'expérience d'Alain Siclis et de René Lemarchand. Tous ses membres sont bénévoles.

Le constat en octobre 2018 :

De nombreuses difficultés perdurent dues à

- L'accroissement de la concurrence
- Un turn over important du personnel
- Une carence au niveau de la comptabilité durant de longs mois mais aussi et surtout

l'absence du directeur d'exploitation.

Par courrier du 1<sup>er</sup> février 2019, notre commissaire aux comptes a déclenché la procédure d'alerte, ainsi la RIP était mise sous surveillance et disposait de 15 jours pour mettre en place des mesures correctives avant information au président du tribunal de commerce de la procédure d'urgence.

Bernard Verneau, dégagé de ses obligations professionnelles au ministère des sports, a alors assuré une présence régulière à la Résidence. Des mesures correctives ont été proposées immédiatement au commissaire aux comptes.

Les objectifs principaux sont :

- Remonter le chiffre d'affaires à celui de 2015 pour ne plus être déficitaire de 220 000€/an ;
- Honorer les loyers de la FFH de 360 000 €/an :
- Modifier le modèle économique de la RIP pour être plus concurrentiel en s'appuyant sur un partenaire expérimenté (Réseau Ethic-étapes, FIAP, Accor, CISP Maurice Ravel, Sodexo, Fédération des auberges de jeunesse, ...);

Diverses dispositions ont été prises pour atteindre ces objectifs.

Il est important et de préserver le cadeau que nous ont fait nos prédécesseurs, compte tenu de l'apport financier substantiel qu'il procure à la FFH.

Le fait marquant est le départ du directeur d'exploitation. Le directeur d'exploitation est en congés maladie depuis le 18 mai 2019 jusqu'au 20 décembre 2019, il n'a pas été possible de le remplacer, la durée de ces arrêts successif portant sur de courtes périodes. A ce jour une procédure de licenciement pour inaptitude, conforté par la médecine du travail, est en cours.

Cette situation regrettable a été très mal vécue par l'ensemble du personnel de la RIP et a beaucoup troublé le fonctionnement de l'établissement. Malgré cela le personnel a accepté de s'investir dans de nouvelles missions et d'acquérir de nouvelles compétences.

Pour l'avenir : le conseil d'administration de la RIP a engagé en septembre 2019, des négociations afin d'établir un contrat de prestation de services entre le Groupe ACCOR et la Résidence internationale de Paris, les pourparlers sont en cours de finalisation et ce malgré les difficultés liées à la pandémie aujourd'hui.

Pour conclure, Bernard Verneau, président de la RIP souhaite remercier les salariés de la RIP qui ont montré leur compréhension dans cette année difficile et ont fait preuve de bonne volonté. Bernard Verneau remercie également les membres du conseil d'administration de la RIP pour leur engagement ainsi que notre commissaire aux comptes pour ses conseils avisés.

En cette fin de mandature, et en conclusion générale de ce rapport, je souhaite au nom du comité directeur, que vous avez élu à la tête de la fédération, remercier tous les acteurs du mouvement : l'ensemble des services du siège fédéral, l'ensemble des acteurs du secteur sportif, l'ensemble des comités régionaux et départementaux, des clubs et des licenciés pour la force et le dynamisme de notre belle fédération.

Le 23 juin 2020